

Comment économiser l'électricité et l'eau chaude ?

L'électricité et l'eau chaude qu'on utilise chez soi ont un impact sur le climat. Comment peut-on réduire sa consommation d'énergie à la maison ?



Economiser l'électricité

En dehors du chauffage (près de 75% de la consommation d'énergie chez soi)^[2], les usages les plus gourmands en énergie sont l'eau chaude, les appareils électriques (gros électros, numérique, audiovisuel, éclairage) et la cuisson.

Les émissions liées à l'eau chaude sanitaire (produite essentiellement à l'aide de gaz, de mazout ou d'électricité) et aux appareils électriques peuvent dépasser **une tonne de CO₂ par an**.

Que faire ? On peut :

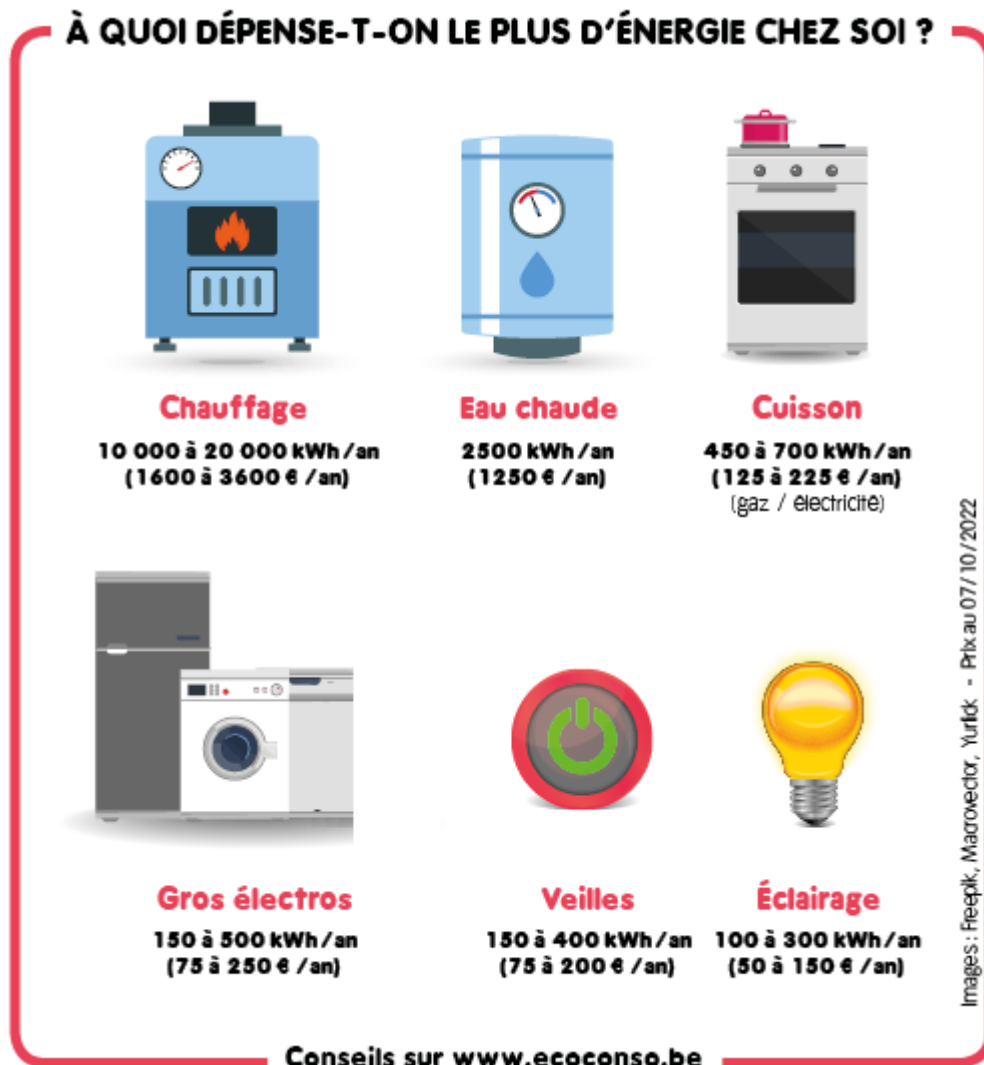
- adopter des **mesures de réduction immédiates** (douches plus courtes, pendre le linge sur une corde, mettre un couvercle sur les casseroles, ne pas laisser la TV allumée pour rien...)
- **envisager le remplacement d'appareils très gourmands** (chauffe-eau électrique, sèche-linge, taques électriques, TV plasma) par des appareils performants qui divisent la consommation par deux ou trois (boiler thermodynamique, sèche-linge à pompe à chaleur, taques à induction) et même par six (TV LED).

Mais pour atteindre l'objectif climatique et limiter le réchauffement à 1,5°C maximum, il faut aussi la participation des pouvoirs publics et des entreprises.

> Voir notre campagne [Climat : arrête d'enfaire des tonnes.](#)

Comment réduire la consommation d'énergie chez soi ?

Pour avoir un ordre de grandeur avec un prix de 0,18€/kWh pour le gaz et 0,64€/kWh pour l'électricité (en octobre 2022) :



Infographie : écoconso [CC BY-NC-ND]

Il est possible d'agir dans chacun de ces domaines.

> Voir aussi en détails [comment réduire sa consommation d'énergie.](#)

Eau chaude

- Utilisation :
 - Prendre des douches courtes plutôt que des bains
 - Utiliser un bouchon au lieu de faire la vaisselle à l'eau courante
 - Grouper ce qui doit être lavé.

- Améliorations techniques abordables :
 - Installer un pommeau de douche économique
 - Régler le chauffe-eau électrique à 55-60°C (au lieu de 70°C).
 - Utiliser un minuteur pour que le chauffe-eau ne fonctionne que quand c'est nécessaire (et profiter des heures creuses quand on a le tarif bihoraire).
- Améliorations techniques plus coûteuses :
 - Remplacer son chauffe-eau classique par un chauffe-eau thermodynamique. [Voir nos conseils pour bien choisir son chauffe-eau.](#)

Gros électroménagers

- Utilisation :
 - Utiliser seulement ses appareils si nécessaires et bien les remplir.
 - Sélectionner les programmes économes.
 - Bien entretenir les appareils (entre autres nettoyer les filtres).
- Améliorations techniques abordables :
 - Si un appareil est en panne, essayer de le réparer avant d'envisager de le remplacer. [Voir comment \(faire\) réparer un appareil cassé.](#)
- Améliorations techniques plus coûteuses :
 - Choisir des appareils de taille adaptée à celle de la famille.
 - Quand on doit remplacer un appareil, préférer les mieux classés et [lire l'étiquette énergie](#), en particulier les consommations d'énergie (kWh par an ou par 100 cycles) et d'eau (litres/cycle). Voir aussi [8 conseils pour bien choisir ses gros électros.](#)

Veilles et audiovisuel

- Utilisation :
 - Éteindre les appareils quand on ne les utilise pas (télévision, ordinateur, modem...).
- Améliorations techniques abordables :
 - Utiliser un multiprise à interrupteur pour éviter les consommations de veille. [Voir d'autres astuces pour éviter la veille des appareils.](#)
- Améliorations techniques plus coûteuses :
 - Quand on achète un téléviseur, vérifier son étiquette énergie. Elle indique la présence d'un interrupteur on/off.

Éclairage

- Utilisation :
 - Éteindre les lumières quand on sort d'une pièce.
- Améliorations techniques abordables :
 - Installer des ampoules économiques ou des LED, en priorité où l'on éclaire beaucoup.
- Améliorations techniques plus coûteuses :
 - Installer des capteurs de présence dans les lieux fréquentés (hall, wc).

Cuisson

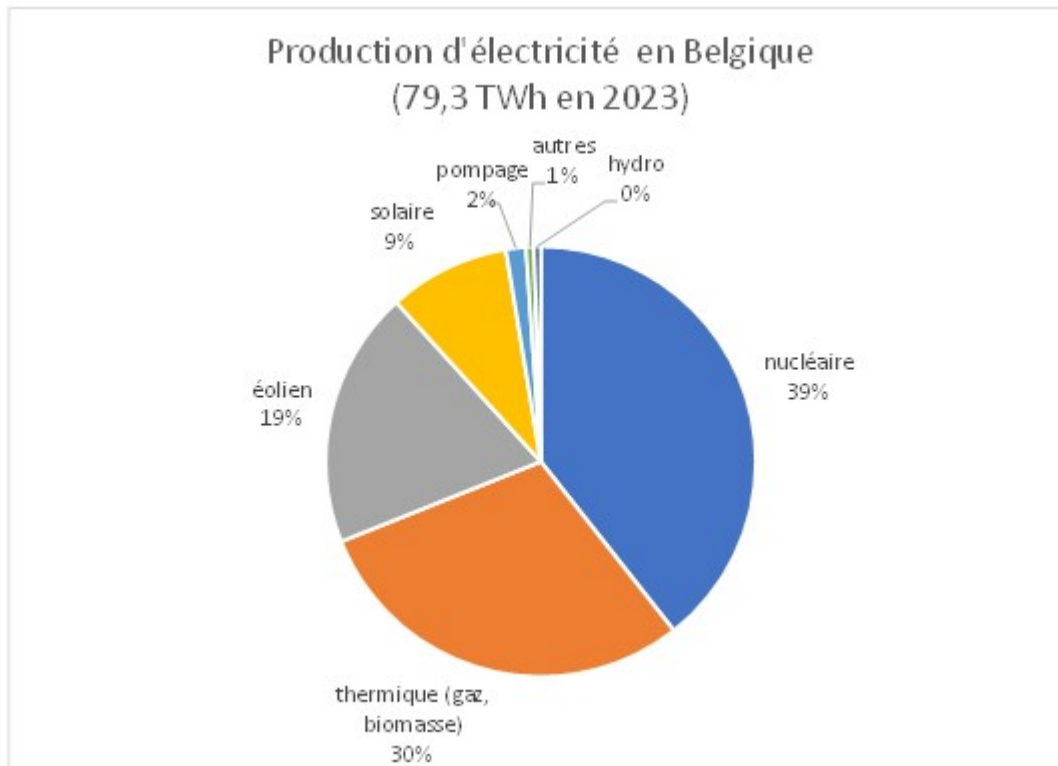
- Utilisation :

- Utiliser un couvercle.
- Couper les taques et le four avant la fin de la cuisson.
- Utiliser des casseroles adaptées à la taille des taques.
- Améliorations techniques plus coûteuses :
 - Choisir une cuisinière au gaz ou, si on opte pour une électrique, préférer des taques à induction (30 à 40% de consommation en moins). Lire : Comment bien choisir ses appareils de cuisson.

La production d'électricité émet du CO₂

On en consomme de l'électricité : 4400 kWh en Wallonie en moyenne par ménage, soit 880 kg de CO₂ par an.^[1] Les émissions de CO₂ de l'électricité sont en moyenne de 180 g de CO₂/kWh en Belgique.^[3]

L'électricité y est essentiellement produite par du nucléaire, du gaz, des énergies renouvelables et le solde de la demande est couvert par des importations.



Source : CREG

Le nucléaire et les renouvelables n'émettent pas de CO₂ en fonctionnement (on leur attribue quelques grammes en tenant compte de leur construction et autres opérations) tandis que les centrales à gaz émettent 420 g de CO₂/kWh.

Selon le moment de la consommation, les émissions de CO₂ peuvent être plus ou moins élevées. C'est pourquoi il vaut mieux utiliser ses appareils les plus gourmands au moment où les énergies renouvelables sont abondantes et éviter les pointes de consommation (surtout entre 17h et 21h).

Les pouvoirs publics ont leur rôle à jouer

L'Europe a déjà pris plusieurs mesures pour favoriser l'efficacité énergétique, avec des impacts très concrets pour le consommateur.

Par exemple :

- Mise en place de l'étiquette énergie, pour repérer les appareils les plus économes.
- Interdiction à la vente des ampoules à incandescence et de la plupart des halogènes.
- Obligation pour les frigos, les lave-linge et les lave-vaisselle de répondre au minimum à la classe A+ pour être mis sur le marché.
- Interdiction de vente des aspirateurs de plus de 900W.
- Interdiction pour les appareils de consommer plus de 0,5W en veille (à part pour certains appareils qui restent connectés à Internet pour lesquels la limite est de 3W).

Ces mesures concernent logiquement les nouveaux appareils.

Des économies à faire aussi dans les bâtiments publics et le tertiaire

Les mesures pour économiser l'eau chaude et l'électricité dans les bâtiments publics et le tertiaire (bureaux, écoles, magasins) sont bien connues mais pas assez appliquées :

- Installer des minuteurs (et éventuellement des détecteurs de présence) dans les cages d'escalier, les WC et tout espace occupé de manière ponctuelle par beaucoup d'utilisateurs.
- Enlever l'eau chaude dans les robinets des toilettes.
- Pour les commerces : revoir l'éclairage (premier poste de consommation pour les magasins qui n'utilisent pas de froid) pour installer du LED.

Les pouvoirs publics proposent des mécanismes pour diminuer la consommation d'énergie :

- [Le Pack Energie à Bruxelles](#), pour les petites et moyennes entreprises et le non-marchand
- En Wallonie, il y a également des [outils spécifiques pour le tertiaire](#). Le [site Energie Plus](#) reprend toutes les mesures d'économies possibles dans le détail.

Plus d'info

- [Climat : arrête d'en faire des tonnes](#), la nouvelle campagne d'écoconso, avec des conseils pour diviser ses émissions de gaz à effet de serre par 2 en 10 ans.



[1] D'après le [Bilan énergétique wallon 2020](#).

[2] Pour des conseils lié au chauffage, voir [8 conseils pour économiser le chauffage cet hiver](#).

[3] [Note relative aux évolutions marquantes sur les marchés de gros belges de l'électricité et du gaz naturel en 2018](#), CREG

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/content/comment-economiser-lelectricite-et-leau-chaude>